



AVIS N°028/2026/BVMAC/DG

**PREMIÈRE COTATION DE L'OBLIGATION
« EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES 2 »**

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'elle procédera, le lundi 18 mai 2026, à la première cotation de l'obligation de l'Etat du GABON dénommée « **EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES 2** ».

Les titres souscrits, soit **dix millions six cent quarante-sept mille huit cent soixante-seize (10 647 876) obligations**, seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC avec les caractéristiques ci-après :

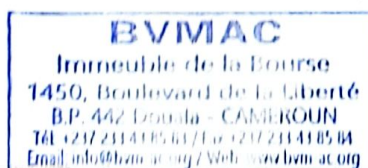
- **Date de jouissance** : 01/10/2025 ;
- **Maturité** : Multiples ;
- **Modalités de remboursement** : Le remboursement du capital sera infime pour les deux tranches ci-dessous :
 - **Tranche A dénommée « EOG 5,6% NET 2025-2027 II » :**
 - Code ISIN : # **GA000002063-6 #** ;
 - Nombre de titres : 8 521 635 obligations ;
 - Maturité : 2 ans.
 - **Tranche B dénommée « EOG 6% NET 2025-2028 II » :**
 - Code ISIN : # **GA000002064-4 #** ;
 - Nombre de titres : 2 126 241 obligations ;
 - Maturité : 3 ans.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est celle de « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% du nominal qui est de 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES 2** » sont priés de prendre attache avec l'Arrangeur Chef de file **ESS Bourse**, le Co-Arrangeur et les agents placeurs de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm. *JE M*

Fait à Douala, 13 mai 2026



Le Directeur Général

Louis BANGA NTOLO